

3 avenue Condorcet, 69100 Villeurbanne
24 rue Louis Blanc, 75010 Paris
59 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse
2 rue Crucy, 44000 Nantes



Évaluation du dispositif FISAC de la Commune de Valgelon-La Rochette

Rapport d'évaluation FISAC
10 février 2020

La Commune de Valgelon-La Rochette a lancé un programme FISAC en 2015 faisant suite à la réponse à appel à projet en 2016.

Une aide financière de 62 202 € a été accordée à la Commune de Valgelon-La Rochette pour le financement d'une opération collective en milieu rural sur son territoire (dont 31 048 € pour le fonctionnement et 31 154 € pour l'investissement).

Toutes les actions du programme initial ont ainsi été co-financées par la subvention FISAC.

Ce programme comprend une action portant sur la réalisation d'un rapport-bilan du programme FISAC afin d'évaluer les effets bénéfiques ainsi que les points d'amélioration des actions du programme et sur la redynamisation du centre-bourg de La Rochette.

Conformément à la méthodologie de ce type d'intervention, l'évaluation comprend deux démarches d'analyse :

- Une analyse quantitative : il s'agit ici de disposer d'indicateurs chiffrés et d'objectifs permettant d'évaluer notamment, pour chacune des actions, le taux de consommation budgétaire par rapport à l'enveloppe initiale prévue.
- Une analyse qualitative : il s'agit de réaliser un bilan mettant en évidence les effets leviers des actions réalisées et leur efficacité auprès des professionnels commerçants/artisans du territoire (retour d'expérience).

Cette approche d'évaluation quantitative et qualitative a été réalisée à partir :

- d'une exploitation des données existantes et collectées par le chargé de mission FISAC,
- d'entretiens auprès des professionnels ayant bénéficié des Aides Directes pour leurs travaux de modernisation.

Ce document présente le résultat de cette évaluation.

- Première partie – Évaluation globalep.7
- Deuxième partie – Analyse par action.....p.15
- Troisième partie – L'après-FISAC.....p. 51

Le programme FISAC déposé lors de la candidature

Axe 1. Pilotage et Gouvernance de la stratégie économique

- **Action 1.1. Recruter un animateur de projet FISAC** FISAC
- **Action 1.2. Créer une instance de concertation** (reconduction du Comité de pilotage de l'étude préalable FISAC avec la présence de l'union de commerçants)
- **Action 1.3. Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales de proximité**
- **Action 1.4. Promouvoir le dispositif FISAC**
- **Action 1.5. Evaluation objective de l'opération** au terme des 3 ans de mise en place du FISAC FISAC

Axe 2. Accessibilité des commerces et définition d'une stratégie commerciale par les artisans-commerçants du centre-ville

- **Action 2.1 Sensibiliser & accompagner les entreprises dans la mise aux normes PMR de leurs points de vente** FISAC
- **Action 2.2. Définition de la stratégie commerciale du centre-bourg** FISAC

Axe 3. Amélioration de la lisibilité et visibilité externe

- **Action 3.1 Réaliser une étude sur la signalétique et l'accessibilité au centre-bourg**
- **Action 3.2 Prévoir une signalétique commerciale pour le marché** FISAC
- **Action 3.3. Aménager une borne électrique accessible aux commerçants non sédentaires du marché de plein air** FISAC

Le programme FISAC déposé lors de la candidature

Axe 4. Promotion du territoire & renforcement de la dynamique collective

- **Action 4.1 Définition et mise en place d'une stratégie de communication sur l'offre marchande** de la commune **FISAC**
- **Action 4.2 Mise en place d'un dispositif de fidélisation de la clientèle** **FISAC**
- **Action 4.3 Couverture des vitrines des locaux vacants par de la vitrophanie** **FISAC**
- **Action 4.4 Mise en place d'une démarche globale de recherche ciblée de porteurs de projets** pour l'amélioration du fonctionnement de l'appareil commercial et la dynamisation de l'offre de proximité

Axe 5. Modernisation des entreprises commerciales et artisanales

- **Action 5.1 Moderniser l'équipement marchand de la commune** (aides directes aux entreprises) **FISAC**

Axe 6. Professionnalisation et accompagnement des professionnels aux enjeux de demain

- **Action 6.1 Mise en place d'un audit individualisé et spécifique des transmissions et reprises** afin d'accompagner les professionnels dans leur démarche **FISAC**
- **Action 6.2 Proposer un accompagnement / suivi des entreprises, et définir avec elle un parcours de formation – d'actions** pour sécuriser leur entreprise **FISAC**
- **Action 6.3 Mise en place d'actions de sensibilisation des professionnels au numérique** : réglementation, nouveaux modes de consommation, outils numériques de communication, e-commerce, m-commerce, visibilité web, e-reputation **FISAC**

Plan prévisionnel des dépenses après l'attribution de l'aide FISAC

Programme FISAC	Base subventionnable*	FISAC accordé*	% accordé
Action 1.1 : Recruter un animateur de projet FISAC	30 000 €	9 000 €	30%
Action 1.2 : Créer une instance de concertation	Action non financée par le FISAC		
Action 1.3 : Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales	Action non financée par le FISAC		
Action 1.4 : Promouvoir le dispositif FISAC	Action non financée par le FISAC		
Action 1.5 : Evaluation objective de l'opération	15 200 €	4 560 €	30%
Action 2.1 : Sensibiliser et accompagner les entreprises dans la mise aux normes PMR de leurs points de vente	10 650 €	3 195 €	30%
Action 2.2 : Définition de la stratégie commerciale sur le centre-bourg	20 700 €	4 140 €	20%
Action 3.1 : Réalisation d'une étude sur la signalétique dans le centre-bourg (AMO) et implantation d'une signalétique collective commerciale à l'échelle de La Rochette	Action non financée par le FISAC		
Action 3.2 : Prévoir une signalétique commerciale pour le marché	18 675 €	3 735 €	20%
Action 3.3 : Aménager des bornes de rechargement électrique accessibles aux commerçants non sédentaires du marché de plein air	6 885 €	1 377 €	20%
Action 4.1 : Définition et mise en place d'une stratégie de communication sur l'offre marchande	9 277 €	928 €	10%
Action 4.2 : Mise en place d'un dispositif de fidélisation de la clientèle	954 €	286 €	30%
Action 4.3 : Couverture des vitrines des locaux vacants par de la vitrophanie	Subvention non attribuée par l'Etat		
Action 4.4 : Mise en place d'une démarche globale de recherche ciblée de porteur de projets	Action non financée par le FISAC		
Action 5.1 : Moderniser l'équipement marchand de la Commune	208 333 €	26 042 €	13%
Action 6.1 : Mise en place d'un audit individualisé et spécifique des cessions/transmissions	16 013 €	2 402 €	15%
Action 6.2 : Proposer un accompagnement / suivi des entreprises et définir avec elles un parcours de formation - d'actions	39 225 €	5 884 €	15%
Action 6.3 : Accompagner l'adaptation des professionnels à l'usage des outils numériques	2 175 €	653 €	30%
TOTAL	378 087 €	62 202 €	

*après avenants et conventions



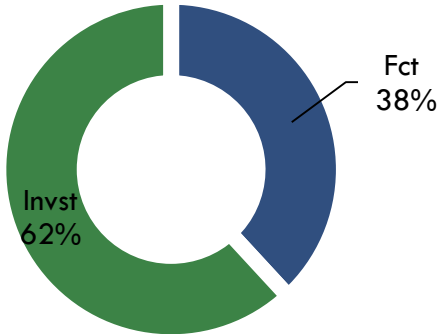
Action non financée par le FISAC

Action inéligible

➔ 18 actions dont 5 non financées par le FISAC

	Base subventionnable*	FISAC accordé*
Fonctionnement	144 194 €	31 048 €
Investissement	233 893 €	31 154 €
TOTAL	378 087 €	62 202 €

Répartition des dépenses



➔ Une action inéligible au FISAC

➔ Réévaluation de la base subventionnable pour 6 actions

➔ Réévaluation à la baisse de la participation FISAC pour 3 actions



Première partie

Evaluation globale

Etat général de réalisation des actions du FISAC

Programme FISAC	Etat d'avancement
Action 1.1 : Recruter un animateur de projet FISAC	Réalisé
Action 1.2 : Créer une instance de concertation	Réalisé
Action 1.3 : Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales	Réalisé
Action 1.4 : Promouvoir le dispositif FISAC	Réalisé
Action 1.5 : Evaluation objective de l'opération	En cours
Action 2.1 : Sensibiliser et accompagner les entreprises dans la mise aux normes PMR de leurs points de vente	Réalisé
Action 2.2 : Définition de la stratégie commerciale sur le centre-bourg	Réalisé
Action 3.1 : Réalisation d'une étude sur la signalétique dans le centre-bourg (AMO) et implantation d'une signalétique collective commerciale à l'échelle de La Rochette	Réalisé
Action 3.2 : Prévoir une signalétique commerciale	Réalisé
Action 3.3 : Aménager des bornes de rechargement électrique accessibles aux commerçants non sédentaires du marché de plein air	En cours
Action 4.1 : Définition et mise en place d'une stratégie de communication sur l'offre marchande	Réalisé
Action 4.2 : Mise en place d'un dispositif de fidélisation de la clientèle	En cours
Action 4.3 : Couverture des vitrines des locaux vacants par de la vitrophanie	Réalisé
Action 4.4 : Mise en place d'une démarche globale de recherche ciblée de porteur de projets	Réalisé
Action 5.1 : Moderniser l'équipement marchand de la Commune	Réalisé
Action 6.1 : Mise en place d'un audit individualisé et spécifique des cessions/transmissions	Réalisé
Action 6.2 : Proposer un accompagnement / suivi des entreprises et définir avec elles un parcours de formation - d'actions	Réalisé
Action 6.3 : Accompagner l'adaptation des professionnels à l'usage des outils numériques	Réalisé

- **Aucune action n'a été abandonnée**, y compris celles qui n'ont pas (ou peu) obtenus de fonds FISAC
- 2 actions sont encore en cours :
 - l'évaluation du dispositif,
 - l'installation des bornes de rechargement électriques.

 Action non financée par le FISAC

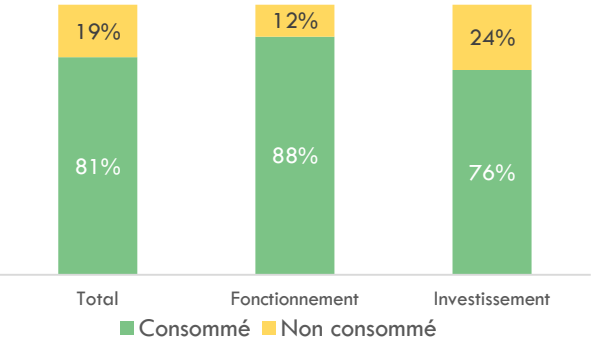
 Action inéligible

Taux de consommation par catégorie d'actions

	Total des dépenses	Part FISAC estimée*
Fonctionnement	127 092 €	22 827 €
Investissement	177 318 €	23 081 €
TOTAL	304 410 €	45 908 €

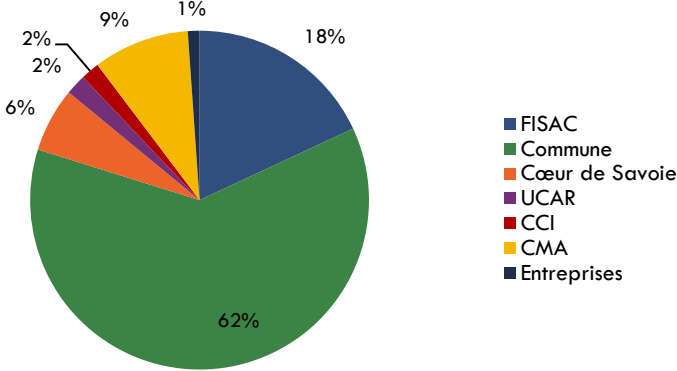
* : Dépense<prévisionnel (% FISAC sur dépenses réelles)
Dépenses>prévisionnel (montant de la convention signée)

Taux de consommation des dépenses par catégorie d'actions

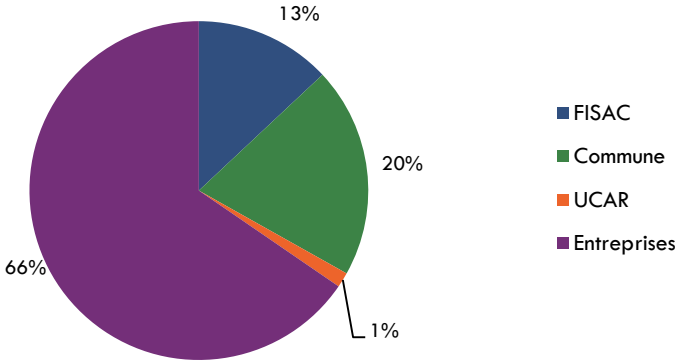


Le taux de consommation des dépenses est de **81 %** sur l'ensemble du programme FISAC.
Ce taux atteint **88%** sur le volet fonctionnement.

Répartition du financement des actions de fonctionnement



Répartition du financement des actions d'investissement



Taux de consommation par actions

Programme FISAC	Etat d'avancement	Dépenses réelles / dépenses prévues
Action 1.1 : Recruter un animateur de projet FISAC	Réalisé	180%
Action 1.2 : Créer une instance de concertation	Réalisé	
Action 1.3 : Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales	Réalisé	
Action 1.4 : Promouvoir le dispositif FISAC	Réalisé	
Action 1.5 : Evaluation objective de l'opération	En cours	66%
Action 2.1 : Sensibiliser et accompagner les entreprises dans la mise aux normes PMR de leurs points de vente	Réalisé	55%
Action 2.2 : Définition de la stratégie commerciale sur le centre-bourg	Réalisé	55%
Action 3.1 : Réalisation d'une étude sur la signalétique au centre-bourg (AMO) et implantation d'une signalétique collective commerciale à l'échelle de La Rochette	Réalisé	
Action 3.2 : Prévoir une signalétique commerciale	Réalisé	133%
Action 3.3 : Aménager des bornes de rechargement électrique accessibles aux commerçants non sédentaires du marché de plein air	En cours	57%
Action 4.1 : Définition et mise en place d'une stratégie de communication sur l'offre marchande	Réalisé	78%
Action 4.2 : Mise en place d'un dispositif de fidélisation de la clientèle	En cours	21%
Action 4.3 : Couverture des vitrines des locaux vacants par de la vitrophanie	Réalisé	
Action 4.4 : Mise en place d'une démarche globale de recherche ciblée de porteur de projets	Réalisé	
Action 5.1 : Moderniser l'équipement marchand de la Commune	Réalisé	71%
Action 6.1 : Mise en place d'un audit individualisé et spécifique des cessions/transmissions	Réalisé	96%
Action 6.2 : Proposer un accompagnement / suivi des entreprises et définir avec elles un parcours de formation - d'actions	Réalisé	52%
Action 6.3 : Accompagner l'adaptation des professionnels à l'usage des outils numériques	Réalisé	119%

Sur les 12 actions éligibles FISAC :

- 3 actions en dépassement des dépenses prévisionnelles
- 8 actions dont les dépenses ont été inférieures au prévisionnel

Action non financée par le FISAC
 Action inéligible



Les réussites du dispositif FISAC

1 - Les Aides à l'investissement pour les commerçants et artisans (les Aides Directes) :

Bien que l'enveloppe prévisionnelle n'ait pas été atteinte, les retours des professionnels sont très positifs, notamment sur les effets leviers attendus (augmentation de la fréquentation et du chiffre d'affaires)

2 – Les actions de conseils et de formation portées par les Chambres consulaires et Positive Planète :

Un accompagnement auprès des chefs d'entreprise et des créateurs d'entreprise a été organisé avec une mise en réseau de l'ensemble des partenaires.

→ **Une très bonne qualité du travail partenarial**

→ **Un engagement individuel des partenaires associés à la démarche**

Les objectifs non atteints du dispositif FISAC

3 - Elargissement de l'instance de concertation à d'autres secteurs d'activité :

Le Comité de pilotage qui a été constitué pour suivre le projet de redynamisation de centre-bourg n'a pas été renforcé par la participation de nouveaux partenaires supplémentaires. L'objectif était de diversifier la représentativité des professionnels du centre-bourg. Or, bien qu'ils aient été rencontrés régulièrement pour les informer de l'avancée du projet, ces derniers n'étaient pas présents lors des Comités de pilotage, comme prévu initialement dans la fiche action 1.2.

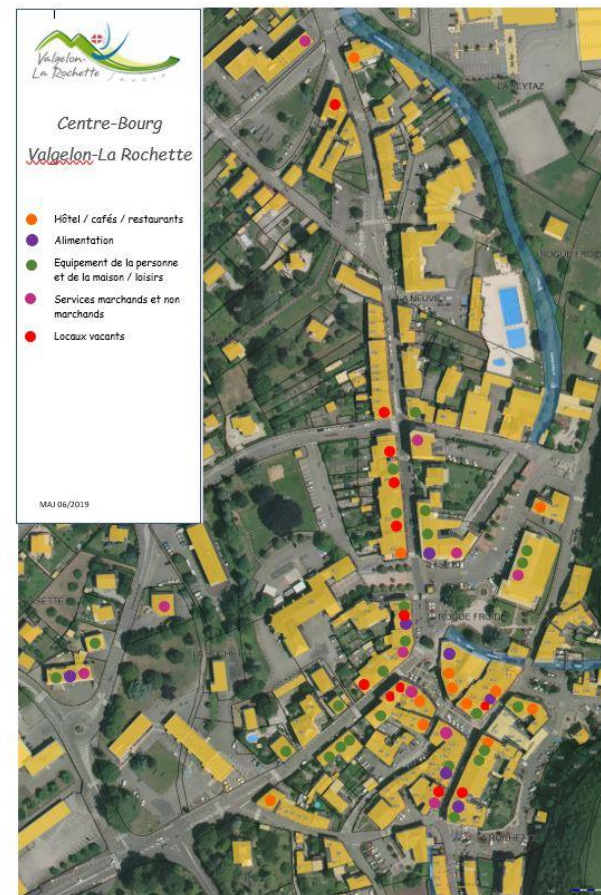
4 - La mise en place d'un dispositif de fidélisation de la clientèle :

Cette action a été menée à la fin du calendrier de mise en œuvre. Il est donc difficile d'avoir un retour d'expérience complet. Pour autant, la plateforme choisie pour le déploiement des chèques cadeaux paraît peu intuitive et difficile d'utilisation pour les professionnels. L'UCAR s'interroge sur les bénéfices réels de ce type de fidélisation à court/moyen termes. Une réflexion sera engagée prochainement pour évaluer le dispositif et proposer un dispositif alternatif.

- **Le taux de vacance en centre-bourg a réduit en passant de 32 % à 25 % :**
 - 24 locaux vacants pour 50 activités en 2017
 - 17 locaux vacants pour 52 activités en 2019
- Transformation de RDC d'activités en logement sur les linéaires les moins stratégiques.
- Maintien du nombre d'activités grâce à l'accueil de nouveaux porteurs de projet.

Les mouvements opérés sur la période du FISAC

	2017	2018	2019
Fermeture	8	1	1
Ouverture	3	5	9



D'autres actions menées par les partenaires du FISAC qui complètent le dispositif

- **Des animations qui génèrent du flux dans le centre-bourg et qui améliorent la visibilité des professionnels :**
 - Les animations commerciales de l'UCAR :
 - 4 manifestations annuelles portées par l'UCAR qui rythment le centre-bourg
 - Participations aux manifestations organisées par d'autres associations de la Commune
 - Des animations culturelles qui s'invitent dans les commerces :
 - Les livres nomades,
 - Animation des vitrines → exposition de photographies anciennes ?
 - Des animations proposées par les Chambres consulaires comme "A deux pas, mon commerce"

- **Valgelon-La Rochette a intégré le dispositif MG2T :** centre de ressources et de veille, accompagnement des territoires dans leur démarche de management, mise en réseau à l'échelle de Rhône-Alpes Auvergne

- **Projets/réflexions en matière d'aménagement du territoire** qui mettent le centre-bourg au cœur des démarches :
 - Etude stationnement pour objectiver les besoins,
 - Projet La Maison de la Mobilité,
 - Elargissement de la centralité dans le PLU avec augmentation du nombre de logement → densification,
 - Projet de création d'une Maison de la Santé en centre-bourg avec transfert de la pharmacie pour permettre son agrandissement.

■ Un soutien à la création d'entreprises en centre-bourg :

- Acquisition d'un local commercial disponible pour proposer aux porteurs de projet de tester leur activité (boutique à l'essai) : Accueil d'une activité initialement présente sur les marchés et foires artisanales de la région souhaitant s'installer de manière sédentaire sur Valgelon-La Rochette.
 - Contact pris en avril 2018,
 - Accompagnement du porteur de projet par Positive Planète et par la CMA (actions du FISAC)
 - Installation dans le local en juillet 2018.

- Activité économique complémentaire à l'offre existante (accessoires, cadeaux, ...)
- Organisation d'ateliers créatifs
- Organisation 2 fois par an d'un marché des créateurs sur la Commune.
 - ➔ Bon retour d'expérience. Souhait du chef d'entreprise de rester dans le local.



Deuxième partie

Analyse par action

MAITRE D'OEUVRE

Valgelon-La Rochette

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les actions définies dans le programme de l'action concertée commerce-artisanat.
- Assurer la coordination des actions.
- Faire le lien entre les différents partenaires (Union des commerçants, Cœur de Savoie, Commune de La Rochette, Chambres consulaires...).

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Un poste d'animateur FISAC a été créé au sein de l'équipe technique municipale avec pour mission de suivre le programme FISAC.

Christine Duru-Baschenis a été recrutée en 2017. Elle a :

- formalisé plusieurs outils de suivi au démarrage de sa mission :
 - des fiches Commerce permettant d'identifier chaque commerce du centre-bourg de Valgelon-La Rochette et ses interlocuteurs,
 - des fichiers permettant d'identifier les professionnels qui ont participé aux différentes actions du FISAC,
 - des fichiers de contacts relatifs aux actions du FISAC (propriétaires, porteurs de projet notamment),
 - des fichiers de suivi financier des actions du FISAC,
 - des tableaux de bord synthétiques permettant de faire le suivi de réalisation de chaque action du FISAC lors des Comités de pilotage.
- organisé les Comités de pilotage du FISAC et rédigé les comptes-rendus pour faire état des discussions et des décisions qui ont été prises lors de ces instances,
- mené des actions qui étaient à la charge de la Commune :
 - les Aides directes (communication, suivi des dossiers, suivi du processus décisionnel de l'octroi des aides directes ...),
 - la promotion du dispositif FISAC auprès des professionnels,
 - l'évaluation du programme FISAC.

Elle a accompagné les chambres consulaires et l'UCAR pour la mise en œuvre de leurs actions respectives.

Action 1.1 : Recruter un animateur de projet FISAC

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'animatrice FISAC a été le contact principal des commerçants et artisans du centre-bourg et a notamment :

- contribué à la bonne réalisation des actions portées par l'UCAR en leur apportant son soutien et ses conseils,
- aidé à la formalisation des dossiers de demande de subvention FISAC et régionales,
- soutenu les chambres consulaires pour garantir la participation des professionnels aux différentes réunions / formations organisées.

L'animatrice FISAC s'est dotée d'outils de suivi au démarrage de sa mission. Les fiches d'évaluation de chaque action n'ont en revanche pas toutes été réalisées. Ces dernières seront rédigées avant la clôture du programme.

➔ Une mise à jour des bases de données (commerçants/artisans, propriétaires, porteurs de projet, contacts, ...) sera nécessaire pour transmettre toutes les informations utiles à la poursuite de la dynamique collective générée par le FISAC.

EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Poste d'animateur FISAC	30 000	FISAC (30%)	9 000
		Commune	15 600
		Région AURA	5 400
Total	30 000		30 000

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Poste d'animateur FISAC	54 110	FISAC	9 000
		Commune	45 110
Total	54 110		54 110

Engagement des crédits



180%

* Après signature de la convention

Action 1.2 : Créer une instance de concertation

MAITRE D'OEUVRE	Ensemble des partenaires
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Renforcer la dynamique collective.
- Constituer une structure informelle porteuse du dispositif.
- Associer les chambres consulaires et d'autres partenaires.
- Animer les espaces marchands.

CE QUI A ÉTÉ REALISE

1. Poursuite du groupe de réflexion initialement constitué pour définir le projet de candidature FISAC → création du Comité de pilotage FISAC réunissant l'ensemble des acteurs du programme (élus et techniciens communaux, élus et techniciens C.C. Cœur de Savoie, représentant des chambres consulaires, la DIRECCTE, l'UCAR ...)
2. Prise de contact avec l'ensemble des commerçants / artisans du centre-bourg de La Rochette → constitution d'une fiche d'identité par activité (coordonnées, détails sur l'activité et les locaux), communication sur les actions du FISAC, promotion de l'association auprès des non-adhérents
3. Identification et prise de contact avec les propriétaires de locaux d'activité situés en centre-bourg de La Rochette afin de communiquer sur les actions portées par la municipalité
4. Prise de contact avec les autres activités économiques de Valgelon-La Rochette (Banques, assurances et les grandes entreprises de la Commune ...)

Action 1.2 : Créer une instance de concertation

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Le Comité de pilotage FISAC a été organisé à 8 reprises entre début 2017 et fin 2019. Deux comités techniques ont également été organisés pour réaliser un état d'avancement intermédiaire entre deux Comités de pilotage (rédaction de comptes rendus après chaque réunion).

L'UCAR a vu son nombre d'adhérents augmenter depuis le démarrage du FISAC : 26 en 2017, ils sont actuellement 34 soit une augmentation de 31%.

Le Comité de pilotage a rassemblé les partenaires présents lors de la définition du programme FISAC. La dynamique collective a fonctionné pour mettre en œuvre les actions du FISAC et pour définir d'autres actions complémentaires.

L'élargissement à d'autres représentants du monde économique ou à de nouveaux partenaires n'a en revanche pas été réalisé.

Action 1.3 : Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales

MAITRE D'OEUVRE

Prestataire extérieur

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Faciliter le changement de destination dans les secteurs ne faisant plus partie du centre-bourg marchand.
- Limiter les risques de mutations des locaux commerciaux vers des services.
- Favoriser les reprises des activités commerciales dans le centre-bourg marchand.
- Favoriser le maintien des activités commerciales dans le centre-bourg marchand en limitant la relocalisation en périphérie.
- Préserver et améliorer l'attractivité globale du centre-bourg en renforçant les accroches commerciales.
- Renforcer son emprise sur la clientèle de proximité.

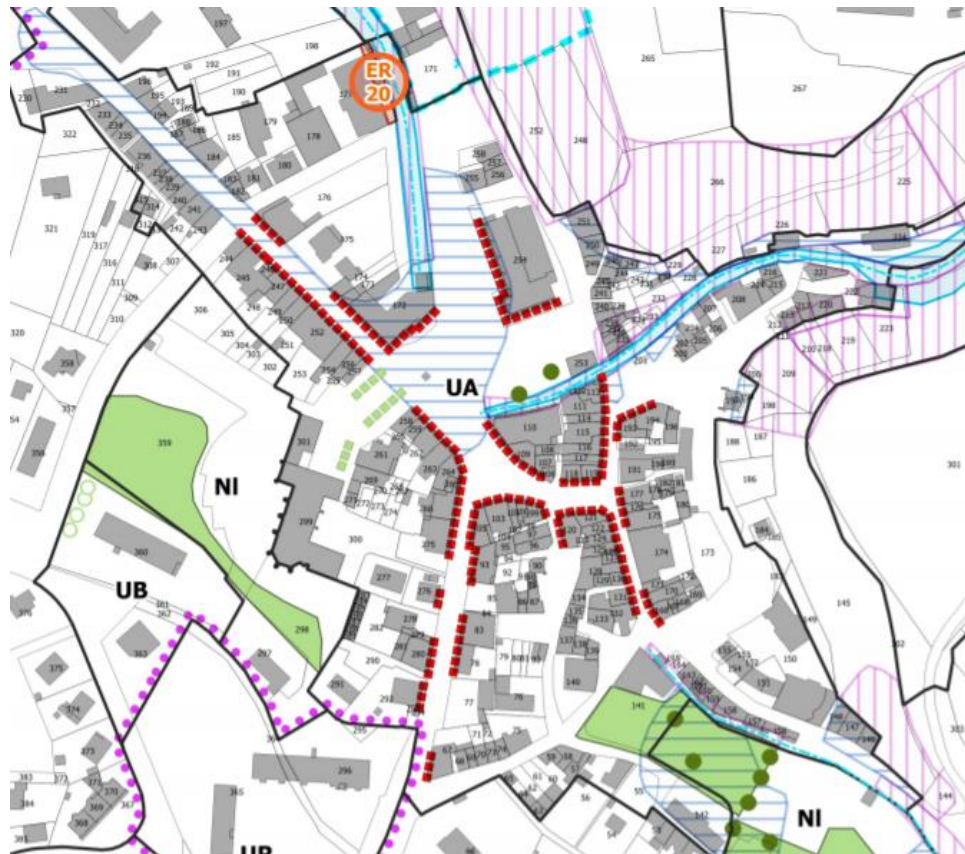
CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Lors de la révision du PLU de la Commune, la thématique du Commerce a été traitée pour préserver l'activité dans le centre-bourg.
Des linéaires marchands ont été définis dans le centre-bourg afin d'interdire le changement de destination des locaux en rez-de-chaussée.
Des règles ont également été intégrées pour limiter le développement de commerces et de services dans les zones d'activité

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'utilisation des outils réglementaires sont indispensables lorsqu'il s'agit de redynamiser les centres-bourgs.
Il convient de poursuivre cette démarche dans le cadre des documents de planification intercommunaux (SCoT / DAAC notamment).

Action 1.3 : Inscrire dans le futur PLU les conditions nécessaires au développement et à la sauvegarde des activités commerciales et artisanales



Extrait du règlement du PLU :

• Linéaires commerciaux en centre ancien :

"En zone UA, des linéaires commerciaux à préserver sont inscrits au règlement graphique : le long de ces linéaires, **le changement de destination des rdc** dédiés à la date d'approbation du PLU aux commerces et activités de services **est interdit.**"

• Vocation commerciale en zone d'activité :

" En zone UEc : Sont autorisés les commerces et activités de services relevant de la sous-destination : Artisanat et commerces de détail, **d'une surface de plancher supérieure à 300 m² (ou 200 m² de surface de vente) et dans une limite de 4 500 m² de surface de plancher (ou 3 000 m² de surface de vente).**

➔ **Accueil de grandes surfaces sur les zones UEc uniquement. Galeries commerciales ou construction de locaux de moins de 300 m² de SDP interdits.**

Action 1.4 : Promouvoir le dispositif FISAC

MAITRE D'OEUVRE	Valgelon-La Rochette - UCAR
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation de l'opération par l'ensemble des acteurs, à travers une communication d'ensemble sur les actions portées par le plan d'actions et financées par le FISAC.
- Sensibiliser les professionnels à la nécessité de faire évoluer l'offre locale, à travers une communication pédagogique sur le fonctionnement des aides individuelles.
- Informer les investisseurs potentiels sur les possibilités d'aides et les conditions de développement des activités, à travers une communication "commerciale" de promotion des espaces marchands de La Rochette.

CE QUI A ÉTÉ REALISE

L'animatrice FISAC et les partenaires (CCI/CMA) ont organisé des rencontres individuelles auprès des professionnels commerçants et artisans de la Commune afin de communiquer sur le dispositif et les actions qui seront menées dans le dispositif.

Plusieurs flyers ont été diffusés pour faire la promotion du dispositif.

De nombreux articles ont été rédigés dans la presse locale pour rendre compte des actions à l'œuvre (plus d'une vingtaine).

Les sites Internet de la municipalité et des partenaires ont été utilisés pour relayer l'information sur les actions menées. Un annuaire de tous les commerces et artisans de Valgelon a été créé sur le site Internet de Valgelon-La Rochette ainsi qu'une page dédiée portant sur les locaux disponibles sur la Commune.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Bonne utilisation des médias pour relayer la communication FISAC. Une plaquette de communication pour faire la promotion des espaces commerciaux auprès des enseignes devait être créée dans le cadre de cette action. elle n'a pas été produite.

Action 1.4 : Promouvoir le dispositif FISAC

Plaquette de communication

UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE ROCHETOISE
Dynamique et performante, l'UCAR participe à l'attractivité des commerces

Accueil personnalisé

- Accueil et soutien personnalisé des nouveaux commerçants et artisans pour faciliter, promouvoir le démarrage de leur activité

Animations commerciales collectives

- Des animations, festivals, soirées, organisés tout au long de l'année pour générer des flux de clientèle et développer l'attractivité commerciale du centre bourg
- Des actions mutualisées, collectives de campagnes de publicités, de communication, de promotions pour attirer et fidéliser la clientèle locale

Représentativité des commerçants et artisans

- La représentativité et la défense des intérêts des chefs d'entreprise auprès des élus et des instances publiques

Coordination

Evelyne Fay, Présidente UCAR
« Bureau des l'ers »
Place Gribouin
73110 VALGELON-LA ROCHELETTE
Tel : 06 85 41 68 79

ACCUEIL ET INFORMATIONS

Des questions ?

L'animatrice FISAC, manager de centre-ville est à l'écoute des chefs d'entreprise

Informations et accompagnements

- Informations pratiques sur la vie quotidienne des entreprises à Valgelon-La Rochette
- Livret d'accueil des nouveaux chefs d'entreprise
- Accompagnements pour accomplir les formalités administratives obligatoires (urbanisme, accessibilité, Sécurité), remplir les dossiers de demandes d'aides financières

Mises en relation

- Bourse des locaux vacants et mises en relation avec les propriétaires
- Interface avec les organismes consulaires, les élus et les autres partenaires de Valgelon-La Rochette

Contact

Christine Duru-Bascheri
Animatrice FISAC
Mairie, 2 place Albert Rey, La Rochette
73110 VALGELON-LA ROCHELETTE
Tel : 06 30 06 19 12 / 04 79 25 50 32

Mairie Valgelon-La Rochette
2 place Albert Rey
La Rochette
73110 VALGELON-LA ROCHELETTE

Contact :
Christine Duru-Bascheri
Manager/animatrice FISAC
06 30 06 19 12
04 79 25 50 32

CRÉER, REPRENDRE UN COMMERCE A VALGELON-LA ROCHELETTE

Accueil, Informations, Conseils, Accompagnements Aides financières

Centre-ville en mouvement

CCI SAVOIE

MG2T Management Centre-Ville

Réunion du Comité de pilotage FISAC

Février : première réunion du plan Fisac

Après un conseil de longue tenue tenu par Lucie Buis, animatrice à l'économie, l'UCAR (Union commerciale et artisanale rochettoise) et les commerçants consulaires, le commerce a obtenu une subvention de l'Etat de 62 202 € au titre du plan Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Le mouvement d'un manager et l'implantation d'une section de "Positive Planet", virent du commerce d'entreprise, complètent le dispositif de redynamisation du centre-bourg.

Le comité de pilotage FISAC a été présidé par Christine Duru-Bascheri, manager de centre-ville, et a réuni les représentants des commerçants, artisans et commerçants locaux. Cinq commerces (Épicerie Happy Marché, boulangerie du Val Gelon, Au Resto Gourmand, presse-pâtisserie 1001 pages et l'institut de beauté Brume des l'ers) ont participé à la première session de l'action intitulée "stratégie commerciale". Cette action se déroule en deux temps avec un accompagnement individuel et des temps collectifs.

Briquette MAURAZ

Les commerçants ont participé à un atelier "stratégie commerciale".

Communication sur l'accompagnement proposé aux professionnels

LA ROCHELETTE

Commerce : le plan Fisac se poursuit

Après la mise en valeur des vitrines de locaux commerciaux vacants avec l'espace jeunes de Cour de Savoie, la municipalité de la Rochette poursuit la réalisation du plan Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

Orchestrée par Christine Duru-Bascheri, manager de centre-ville, la déclinaison de ce plan se traduit à travers un partenariat avec l'UCAR (Union des commerçants et artisans rochettois), élément moteur dans la réalisation des actions collectives, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie (CMA) et la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie (CCI).

Trois actions sont en cours. En juin, elles portent sur l'organisation d'un atelier Facebook avec la CCI pour renforcer la communication et l'implantation d'une signalétique afin d'informer la clientèle sur la diversité des commerces rochettois. À l'automne, de nouvelles animations originales seront programmées avec pour objectif de "mieux faire connaître le savoir-faire des artisans et commerçants locaux". Cinq commerces (Épicerie Happy Marché, boulangerie du Val Gelon, Au Resto Gourmand, presse-pâtisserie 1001 pages et l'institut de beauté Brume des l'ers) ont participé à la première session de l'action intitulée "stratégie commerciale". Cette action se déroule en deux temps avec un accompagnement individuel et des temps collectifs.

Briquette MAURAZ

Les commerçants ont participé à un atelier "stratégie commerciale".

LA ROCHELETTE

"Au resto Gourmand", premier bénéficiaire d'un plan pour la sauvegarde des commerces

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | SAMEDI 25 AOÛT 2018 | 11

Paul Forthmann et Corinne Leborgne, du Resto Gourmand, sont les premiers commerçants rochettois à bénéficier des aides du plan Fisac (fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).

Ce plan, lancé par la municipalité d'André Durand, est l'un des axes de la politique de redynamisation du commerce local. Il a huit ans, Paul et Corinne ont pris la suite du restaurant gastronomique "La Fourchette" qui avait été racheté par le projet de modernisation de leur établissement porté sur la rénovation de l'installation de chauffage, le remplacement du mobilier et une nouvelle signalétique sur la devanture. Les travaux ont débuté par la pose de nouveaux rayonnages en plafond et l'amélioration de l'acoustique de la salle à manger avec la mise en place d'un mobilier en bois massif et en acier. Le coût total des travaux s'élève à 20 000 euros dont 16 000 à 17 000 euros sont éligibles à une subvention de 25 %, issue du Fisac.

Les améliorations à réaliser sur les conseils d'un pro

S'inscrivant dans la dynamique du plan Fisac, les restaurateurs ont accepté de participer à l'opération "client mystère", en lien avec la chambre de métiers et de l'artisanat. Ils ont ainsi reçu les conseils d'une professionnelle pour mettre en valeur le restaurant, sa carte et son vin. L'enseigne et la signalétique de la devanture seront modifiées pour rendre l'établissement plus accueillant et faire entrer de la lumière. Ces améliorations bénéficieront d'une aide régionale de 20 %. Le restaurant dégage désormais une ambiance chaleureuse en harmonie avec la diversité de la carte, des plats gastronomiques aux burgers en passant par des plats à thème dans un tour du monde culinaire de la Côte ou Japon avec une escale par l'Écluse. Cette nouvelle ambiance a séduit une clientèle régulière, locale et fidèle. L'accueil en anglais de touristes de passage ou de la clientèle des industriels rochettois, est un atout supplémentaire pour Corinne et Paul qui ont fait le choix de cuisiner des produits frais de qualité. Afin de la terre, ils ont décidé de réduire les déchets plastiques.

Briquette MAURAZ

MAITRE D'ŒUVRE

Valgelon-La Rochette
Prestataire extérieur

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Suivre le déroulement des opérations des actions validées dans le plan d'actions FISAC.
- Mesurer le degré de réalisation des actions, leur pertinence par rapport à leur mise en place initiale.
- Recadrer les actions et les réorienter si nécessaire.
- Préparer un bilan des retombées réelles ou estimées des actions à la fin de l'opération.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

La Commune a lancé une consultation pour sélectionner un prestataire extérieur. Le Cabinet AID a été retenu pour réaliser cette mission.

Le cabinet d'étude a réalisé l'évaluation en s'appuyant sur les étapes suivantes :

- Réunion de lancement pour caler la méthodologie d'intervention,
- Recensement et analyse des documents et données mis à disposition,
- Réalisation d'un bilan quantitatif : production d'indicateurs chiffrés avec analyse financière du programme FISAC,
- Bilan qualitatif du fonctionnement de l'opération : réalisation d'entretiens auprès des entreprises qui ont bénéficié des actions du FISAC, auprès des commerçants adhérents de l'UCAR et des chambres consulaires.
- Présentation du bilan d'évaluation lors d'une réunion de restitution intermédiaire et d'une réunion de restitution finale.

Action 1.5 : Evaluation objective de l'opération

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'évaluation a été réalisée conformément à la méthodologie d'intervention proposée par AID. Cette intervention s'est appuyée sur l'analyse des documents transmis par l'animatrice FISAC et par Mme Bulle, élue en charge du programme FISAC et par les chambres consulaires.

Le présent rapport fait état de l'évaluation du programme FISAC.

EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Bilan de l'opération	15 200	FISAC (30%)	4 560
		Commune	6 080
		Région AURA	4 560
Total	15 200		15 200

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Bilan de l'opération	9 975	FISAC	2 993
		Commune	6 983
Total	9 975		9 975

Engagement des crédits



66%

* Après signature de la convention

MAITRE D'OEUVRE	CCI / CMA
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- ORGANISER une réunion d'information, tous publics, sur le contenu de la loi relative à l'accessibilité PMR et RAPPELER les obligations et les démarches ;
- PROPOSER un outil d'auto-diagnostic avec une possibilité d'accompagnement individuel ou collectif en fonction des retours.
- FAIRE LE LIEN avec l'octroi des aides directes – soit bonus de + 10-30 % pour les entreprises aux normes PMR ou mise en place de l'obligation au versement de la subvention sous réserve de mise aux normes et/ou d'Ad'AP rempli.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Côté CCI : Deux réunions de sensibilisation ont été organisées :

- Novembre 2018 avec 3 participants
- Mars 2019 avec 4 participants

Une évaluation individuelle de chaque atelier a été réalisée par les participants. Ces derniers ont tous été très satisfaits de l'atelier (respect du contenu annoncé, qualité de l'intervention, durée de l'atelier, densité du contenu).

Côté CMA :

- Une phase de terrain a été assurée par l'animatrice FISAC afin de faire connaître l'action auprès des professionnels. Une campagne téléphonique a également été assurée pour obtenir un maximum de participants aux ateliers proposés par la CMA.
- Deux ateliers ont été organisés (septembre 2017 et fin d'année 2018) avec la participation de 4 entreprises à chaque atelier. Un rendez-vous individuel a été réalisé et deux rendez-vous auprès de porteurs de projet.
- Aide aux montages des dossiers.

Action 2.1 : Sensibiliser et accompagner les entreprises dans la mise aux normes PMR de leurs points de vente

FISAC

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Bilan CMA : 9 entreprises à jour au regard de la loi sur l'accessibilité de 2005 sur les 15 entreprises identifiées dans le diagnostic initial + 2 porteurs de projets ayant bénéficié d'une aide à l'accessibilité.

La CMA était chef de fil pour la réalisation de cette action. la CCI a organisé des réunions de sensibilisation en complémentarité des moyens mis en œuvre par la CMA.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Prestation CCI et CMA	10 650	FISAC (30%)	3 195
		Commune	4 717
		CCI	881
		CMA	1 283
		Entreprises	574
Total	10 650		10 650

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Prestation CCI et CMA	5 878	FISAC	1 763
		Commune	3 091
		CCI	518
		CMA	165
		Entreprises	341
Total	5 878		5 878

* Après signature de la convention

Engagement des crédits



55%

MAITRE D'OEUVRE	CMA
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Initier une stratégie commerciale cohérente sur le territoire de La Rochette afin de préserver les commerces traditionnels du centre-bourg de la désertification de celui-ci, de la concurrence des grandes surfaces de périphérie et de la saisonnalité des activités.
- Valoriser l'identité locale et commerciale (commerces régionaux...).
- Définir une stratégie commerciale collective.

CE QUI A ÉTÉ REALISE

Organisation d'une réunion le 9 novembre 2017 auprès des professionnels. Avec le manque de participants (2), le mode opératoire a été modifié pour mieux adapter la démarche auprès des professionnels avec des temps collectifs et individuels.

Une enquête client mystère a été organisée auprès de 5 commerçants du centre-bourg volontaires à la démarche :

- 1 / Temps de visite du client mystère et achat sur place (février 2018),
- 2 / Prise de rendez-vous individuels et présentation du diagnostic et des axes d'amélioration (mars 2018),
- 3 / Deux heures de coaching individuels ont été programmées pour la mise en application des recommandations de Mme LEROY (avril / juin 2018).

Deux ateliers thématiques ont été organisés en juin et juillet 2018 portant sur le manque de positionnement de l'offre commerciale et le numérique, deux thématiques communes à toutes les entreprises accompagnées.

Un approfondissement individuel auprès de certains participants avec conseils complémentaires a été opéré à la suite.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Au total, 5 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement sur les 10 prévues initialement.

2 entreprises accompagnées en individuel et en collectif ont renoncé à leur projet de cession de leur entreprise.

Un coaching personnalisé a été proposé pour la mise en place concrète et sur-mesure du plan d'actions.

Un travail en profondeur chez les différents participants a été opéré par la mise en place immédiate des actions préconisées.

Mesure de la satisfaction très positive au regard de l'enquête conduite par la CMA et les retours des professionnels rencontrés.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Stratégie commerciale	20 700	FISAC (20%)	4 140
		Commune	6 624
		CMA	4 968
		UCAR	3 726
		Entreprises	1 242
Total	20 700		20 700

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Stratégie commerciale	11 412	FISAC	2 282
		Commune	4 108
		CMA	2 792
		UCAR	1 712
		Entreprises	518
Total	11 412		11 412

Engagement des crédits



* Après signature de la convention

Action 3.1 Réalisation d'une étude sur la signalétique au centre-bourg (AMO) & Implantation d'une signalétique collective commerciale à l'échelle de La Rochette (1/3)

MAITRE D'OEUVRE

Valgelon-La Rochette

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Améliorer l'attractivité et la visibilité des activités (commerces, artisans, services, restauration, administrations...), des espaces marchands, des espaces de stationnement depuis les principales entrées des communes.
- Optimiser la circulation et les synergies en termes de fréquentation entre les espaces de stationnement et chaque linéaire marchand.
- Améliorer les conditions de fréquentation des chalandes vers le centre-bourg marchand par une signalétique commerciale attractive et un jalonnement amélioré des déplacements.
- Transformer un axe à très forte dominante automobile, en axe à dominante modes doux afin de faciliter les déplacements à l'intérieur même du pôle.
- Optimiser la gestion de l'offre en stationnement en développant la rotation des véhicules.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Financement d'une étude préalable au déploiement de la signalétique en centre-bourg avec la définition du design, du contenu des panneaux et de leurs emplacements.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Etude menée par une entreprise spécialisée dans la création et l'installation de panneaux de signalisation.

ENSEMBLE 1



ENSEMBLE 9



ENSEMBLE 22



Action 3.2 : Prévoir une signalétique commerciale

OBJECTIFS

- Intégrer le projet général de signalétique de la commune.
- Améliorer l'attractivité et la visibilité du marché de plein air.
- Renforcer le flux de la clientèle de passage ou occasionnelle.
- Améliorer les conditions de circulation dans le centre-bourg.

CE QUI A ÉTÉ REALISE

Modification des objectifs de l'action → signalétique pour l'ensemble des professionnels sédentaires du centre-bourg

Panneau de signalisation individuel :

- Sélection d'un prestataire pour définir avec la Communes le type de jalonnement (format, localisation, typographie, ...) à implanter dans le centre-bourg.
- Prise de contact avec l'ensemble des commerçants /artisans pour leur proposer une meilleure visibilité à travers l'implantation d'un jalonnement sous le format de lame individuelle. Participation financière demandée par la Commune.
- Implantation du jalonnement individuel de deux totems à l'entrée de la Commune.

Installation de plans communaux généraux :

- Refondation du plan communal avec localisation des activités commerciales et artisanales volontaires sur le plan.
- Impression des plans en grand format et disposition sous vitrine pouvant être modifiés et remplacés aisément.

MAITRE D'OEUVRE

Valgelon-La Rochette

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette



Panneaux à lame individuelle



Totems en entrée de la Commune



Plan communal sur abri bus

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Une meilleure visibilité obtenue pour les commerçants / artisans présents dans le centre-bourg, en particulier pour les professionnels qui sont excentrés par rapport au linéaire principal,
Cofinancement public/privé avec démarche participative pour l'implantation des panneaux de jalonnement.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
AMO	18 675	FISAC (20%)	3 735
Fabrication et implantation des panneaux		Commune	13 073
		UCAR	1 868
Total	18 675		18 675

* Après signature de la convention

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
AMO	24 917	FISAC (20%)	3 735
Fabrication et implantation des panneaux		Commune	13 968
		UCAR	2 539
		Entreprises	4 675
Total	24 917		24 917

Engagement des crédits

Coût de l'investissement plus onéreux que prévu

MAITRE D'OEUVRE	Valgelon-La Rochette
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Améliorer les conditions d'accueil des forains.
- Améliorer le confort d'usage assurant la fonction d'accueil de l'offre.
- Mettre aux normes des équipements publics mis à disposition.

CE QUI A ÉTÉ REALISÉ

Acquisition et installation des bornes électriques.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Cet investissement n'a pas d'impact direct sur la dynamisation commerciale du marché mais améliore le confort des forains grâce à la modernisation des équipements.

EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Acquisition de bornes d'alimentation électrique sur les lieux du marché (5)	6 885	FISAC (20%)	1 377
		Commune	5 508
Total	6 885		6 885

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Acquisition de bornes d'alimentation électrique sur les lieux du marché (5)	3 938	FISAC (20%)	788
		Commune	3 150
Total	3 938		3 938

Engagement des crédits
Coût de l'investissement
moins onéreux que prévu

MAITRE D'OEUVRE

UCAR

MAITRE D'OUVRAGE

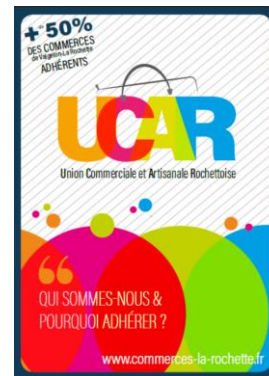
Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre des opérations commerciales d'envergure pour amplifier le rayonnement du centre-bourg de La Rochette.
- Développer le rayonnement de l'union des commerçants et artisans et développer les nouvelles adhésions.
- Proposer et mettre en œuvre des actions de communication et d'animations collectives pour accroître l'attractivité globale du centre-bourg de La Rochette et la fidélisation de la clientèle.
- Assister l'union des commerçants et artisans dans la définition d'une identité visuelle.
- Accompagner celle-ci dans la définition d'opérations d'animation et de promotion du territoire pertinentes et innovantes avec pour objectif final de pérenniser ces actions collectives au-delà du dispositif FISAC.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

- Accompagnement de l'UCAR par un prestataire extérieur pour définir les besoins en communication et moderniser les visuels de l'association
- Définition d'un plan de communication sur le temps du FISAC
- Création d'un nouveau logo et d'une charte graphique de l'UCAR
- Création d'un site internet vitrine pour les adhérents de l'UCAR
- Création de dépliants et flyers pour communiquer sur les actions de l'association et les animations (distribution de 3 500 exemplaires auprès des habitants sur les Communes environnantes)



EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Le travail réalisé avec le prestataire a permis à l'association de définir un plan de communication adapté à leur besoin. La volonté initiale était de créer un site internet marchand. Après réflexion et partage d'expériences avec d'autres associations, la création et surtout la mise à jour de ce type de site est jugée trop complexe à mettre en place pour des retombées économiques faibles. Les adhérents ont opté pour la création d'un site internet vitrine permettant d'augmenter leur visibilité sur Internet.

Mise en ligne du site le 20 janvier 2020.

Mise en place d'une vitrophanie "UCAR" pour les adhérents.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Site internet	267	FISAC (10%)	928
Plaquette adhérent UCAR		Commune	4 638
Création logo vitrophanie	9 010	Cœur de Savoie	2 783
Création plan commerçants		UCAR	928
Total	9 277		9 277

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Site internet		FISAC (10%)	727
Plaquette adhérent UCAR		Commune	3 666
Création logo vitrophanie	7 267	Cœur de Savoie	2 155
Création plan commerçants		UCAR	718
Total	7 267		7 267

Engagement des crédits



78 %

* Après signature de la convention

MAITRE D'OEUVRE

UCAR

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

Permettre à l'Union des commerçants et artisans de générer un volume d'affaires avec leurs adhérents et clients et par conséquent de créer un flux financier pour elle-même. Ce flux financier doit contribuer à la sécurisation financière de l'association afin de pérenniser les opérations commerciales après l'éventuelle opération FISAC.

CE QUI A ÉTÉ REALISÉ

L'animatrice FISAC a réalisé pour le compte de l'UCAR un benchmark des différents dispositifs de chèques cadeaux.

L'UCAR a opté pour l'adhésion à l'offre proposée par Beegift 'City'. La création des chèques cadeaux est simple et standardisée pour les associations de commerçants. Il est possible d'adapter le visuel des chèques cadeaux avec la charte graphique de l'association.

Prise de contact auprès des Comités d'entreprises des activités implantées sur la Commune pour proposer les chèques cadeaux aux salariés et pour communiquer sur le dispositif (9 entreprises contactées au total).



EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Démarche en cours initiée pour les périodes des fêtes de Noël 2019. Action menée tardivement dans le calendrier du FISAC, il n'y a pas ou peu de retour.

Le principe de chèques cadeaux à l'échelle d'un centre-bourg est difficile à déployer auprès des consommateurs, car ils ne sont pas libres de les utiliser dans n'importe quel commerce. Les chèques cadeaux nationaux déployés sur les réseaux des enseignes / franchises concurrencent fortement ce type de dispositif au niveau local.

A minima, le dispositif permet à l'association d'avoir une visibilité supplémentaire grâce à la plateforme Beegift.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Fidélisation de la clientèle	954	FISAC (30%)	286
		Commune	96
		Cœur de Savoie	286
		UCAR	286
Total	954		954

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Fidélisation de la clientèle	198	FISAC (30%)	59
		Commune	20
		Cœur de Savoie	59
		UCAR	59
Total	198		198

Engagement des crédits



21 %

* Après signature de la convention

Action 4.3 Couverture des vitrines des locaux vacants par de la vitrophanie

OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité visuelle et les continuités marchandes du centre-bourg.
- Limiter les freins potentiels à l'implantation de nouveaux porteurs de projets commerciaux ou artisanaux.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

La Commune a proposé une alternative au mode opératoire initialement prévu dans la candidature FISAC. La Commune a fait participer les jeunes de la Commune pour la réalisation de cette action. L'Espace Jeune de Cœur de Savoie s'est associé au collectif lyonnais « La Coulure » spécialisée dans les fresques murales / graffitis. Des panneaux grands formats ont ainsi été peints par les jeunes puis exposés dans les vitrines des locaux vacants. Les panneaux sont régulièrement déplacés au fur et à mesure de l'évolution de la vacance.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

- Une initiative développant le partenariat avec les habitants de la Commune.
- Une démarche qui nécessite peu de moyens financiers pour un rendu qualitatif permettant d'animer les vitrines.

La mise en place des panneaux décoratifs dans les vitrines a également permis d'éliminer l'affichage sauvage dans le centre-bourg rendant l'environnement urbain plus attractif et agréable pour les usagers. Ce dispositif a également permis de créer des relations avec les propriétaires des locaux.

MAITRE D'OEUVRE

Valgelon-La Rochette

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette



Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



MAITRE D'OEUVRE	Valgelon-La Rochette
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

Favoriser la commercialisation des cellules commerciales vacantes dans des secteurs d'activité actuellement en déficit mais présentant un potentiel significatif.

CE QUI A ÉTÉ REALISÉ

- 1 / Mise en relation avec les propriétaires des murs :
 - Prise de contact avec les propriétaires pour les informer des projets de la municipalité (dont la mise en place de la Taxe sur les friches commerciales),
 - Etat des lieux des locaux vacants pour identifier les locaux pouvant être remis sur le marché facilement,
 - Négociation avec les propriétaires pour adapter les niveaux de loyer et rafraîchir les locaux pour accueillir des porteurs de projet.
- 2 / Accompagnement des porteurs de projet :
 - Mise en place d'une convention avec Positive Planète en partenariat avec Pôle Emploi et Cœur de Savoie (structure bénévole d'accompagnement à la création d'entreprise de proximité).
 - Accueil des porteurs de projet pour leur apporter tous les conseils nécessaires à la création de leur entreprise.
- 3 / Accompagnement à la création d'une supérette alimentaire en centre-bourg :
 - Aide à l'implantation d'Happy Marché, supérette spécialisée dans la vente de production locale (80 % de produits sont fournis par des entreprises locales et 30 % sont des producteurs locaux de proximité (fromages, légumes fruits, miel, confiture, jus de fruits...))

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Démarche auprès des propriétaires des murs :

- Quelques initiatives identifiées avec la modernisation de locaux et l'accueil de porteurs de projet en centre-bourg (Histoire de Graines),
- Beaucoup de locaux vacants qui ne sont plus adaptés pour les besoins actuels des commerçants (locaux vétustes, de petite taille, parfois localisée en dehors des circuits marchands principaux – peu visibles) → **une remise sur le marché difficile.**

Création d'entreprises :

- Depuis 2014, 30 créations/reprises d'entreprises réalisées dont 18 entre 2017 et 2019. 67 % des créations et reprises ont fait l'objet d'un diagnostic et ont bénéficié de conseils en rendez-vous individuel ou d'un accompagnement par "Positive Planète" entre 2017 et 2019.
- 285 entretiens et actions de suivi ayant abouti à une implantation effective au centre-ville.

Création d'une supérette en centre-bourg :

- Cette superette a été vendue et repris au prix de 90 000 € en 2019 par un franchisé indépendant du groupe Vival Casino

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité des activités situées sur les secteurs identifiés fragiles.
- Favoriser une adaptation des équipements, outils et locaux des entreprises commerciales et artisanales afin d'améliorer :
 - leur fonctionnement quotidien.
 - la sécurité et le confort de travail des commerçants-artisans et de leur personnel.
 - la fréquentation des points de vente par les consommateurs locaux, de passage et touristes.

CE QUI A ÉTÉ REALISE

Le Comité de pilotage FISAC a procédé à la définition du règlement d'attribution des aides à l'investissement. Ces dernières ont fait l'objet de quelques modifications substantielles au démarrage de l'étude des dossiers afin de rendre éligible les créateurs ou repreneurs d'entreprises à l'aide à l'investissement. Toutes les modifications ont fait l'objet de validation lors du Comité de pilotage FISAC.

Le Comité de pilotage a étudié l'ensemble des dossiers déposés avec l'audition des porteurs de projet avant chaque décision pour l'obtention de l'aide à l'investissement.

➔ Au total, 9 dossiers ont été subventionnés par les aides à l'investissement, avec un montant moyen de 15 400 € de travaux dont 3 850 € financés par les aides directes (% FISAC + Commune).

MAITRE D'OEUVRE	Professionnels
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

	Nb de dossier
Alimentaire	1
boulangerie pâtisserie	1
Eqt personne	2
Culture & loisirs	1
Restaurant	1
Service à la personne	3
TOTAL	9

Action 5.1 : Moderniser l'équipement marchand de la Commune

Retour des entreprises aidées sur la procédure de l'action :

Résultats de l'enquête : 4 commerces, 1 restaurant et 1 cabinet paramédical ont répondu après plusieurs relances téléphoniques

Connaissance du dispositif :

Comment avez-vous connu la subvention des aides directe ?	Entreprises
Par la Commune (élus ou responsable du FISAC)	3
Par l'Union commerçante	1
Par l'Association Positive Planet	2
Total général	6

Démarche administrative :

- 5 entreprises sur 6 ont jugé la démarche de demande de subvention plutôt simple.
- Deux commerces étaient concernés par « la création d'entreprise », rendant ainsi la procédure administrative plus complexe (LM Plaisir Mode et cabinet podo-orthésiste).
- Toutes les entreprises ont bénéficié d'un accompagnement des pouvoirs publics ou du milieu associatif :
 - 5 entreprises sur 6 ont bénéficié d'un accompagnement de la part des chambres consulaires et/ou de la commune.
 - 1 entreprise a bénéficié d'un accompagnement de l'association Positive Planet uniquement.
- 5 entreprises sur 6 ont régulièrement été informées de l'avancement de leur dossier.

Quels ont été les délais entre le dépôt du dossier et la validation de la subvention octroyée ?

Délais entre le dépôt du dossier et la validation de la subvention	Entreprises
De 1 à 3 mois	3
De 4 à 6 mois	3
Total	6

La moitié des entreprises ont jugé le **délai plutôt long entre la validation du dossier et le démarrage des travaux** :

- 2 des 3 entreprises ayant jugé le délai long étaient en création d'entreprise.

Une visite de votre local avant travaux a-t-elle été réalisée par la personne en charge du suivi de l'attribution de la subvention ?

	Visite avant les travaux	Visite après les travaux
Non	1	0
Oui	5	6

Action 5.1 : Moderniser l'équipement marchand de la Commune

Retour des entreprises aidées sur les effets leviers :

Résultats de l'enquête en ligne : 4 commerces, 1 restaurant et 1 cabinet paramédical ont répondu après plusieurs relances téléphoniques

Les effets leviers observés par les entreprises après les investissements réalisés :

Augmentation de la <u>fréquentation</u> ou des <u>contacts clients</u> ?	Entreprises
Oui, de manière significative	2
Non, aucun effet sur la fréquentation	1
Je ne suis pas concerné, il s'agissait d'une reprise/création d'activité	3
Total général	6

Augmentation de votre <u>chiffre d'affaires</u> ?	Entreprises
Oui, de manière significative	2
Non, aucun effet sur la fréquentation	1
Je ne suis pas concerné, il s'agissait d'une reprise/création d'activité	3
Total général	6

Après les investissements réalisés :

- ➔ 4 entreprises ont indiqué que l'obtention de l'aide avait contribué à accélérer leur décision pour moderniser leur activité ou acquérir de nouveaux matériels.
- ➔ L'ensemble des entreprises s'accordent pour dire que les aides directes ont été une aide non négligeable dans leur projet d'investissement, notamment celles ayant repris ou créé leur activité.
- ➔ 5 entreprises pensent faire de nouveaux investissement dans les 3 prochaines années, dont 1 qui envisage d'acquérir un nouveau local d'activité.

Effet indirect sur l'artisanat du BTP local :

Les travaux de rénovation ont-ils été réalisés par une ou plusieurs entreprises locales ?	Entreprises
Non	2
Oui, en partie	3
Oui, en totalité	1
Total	6

➔ 2 entreprises sur 6 ont réalisées elles-mêmes les travaux de rénovation et modernisation.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'action des Aides directes a été bien menée sur le territoire. Elle a permis :

- de faciliter la transmission/reprise des activités en centre-bourg en aidant financièrement les porteurs de projet au démarrage de leur activité (investissements souvent lourds pour remettre en état les locaux vieillissants)
- d'améliorer l'attractivité des commerces implantés en centre-bourg en modernisant les devantures et l'agencement des locaux,
- d'améliorer la performance économique des entreprises.

D'autres commerçants et artisans ont réalisé des travaux de modernisation sans les aides du FISAC.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *				DEPENSES REELLES ET REPARTITION			
Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)		Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Travaux de modernisation des locaux et équipements	208 333	FISAC (12,5%)	26 042	Travaux de modernisation des locaux et équipements	148 463	FISAC (12,5%)	18 558
Sécurité et accessibilité		Commune	26 041	Sécurité et accessibilité		Commune	18 557
Rénovation des vitrines		Entreprises	156 250	Rénovation des vitrines		Entreprises	111 347
Total	208 333		208 333	Total	148 463		148 463

Engagement des crédits



* Après signature de la convention

MAITRE D'OEUVRE	CCI / CMA
MAITRE D'OUVRAGE	Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Anticiper les transmissions et minimiser les risques de disparition d'activités artisanales et commerciales au centre-ville
- Assurer le renouvellement du secteur des métiers sur l'ensemble du territoire
- Maintenir les savoir-faire et les emplois

CE QUI A ÉTÉ REALISE

Côté CCI :

- 1) Article spécifique sur l'action transmission à La Rochette dans le journal Partenaires Savoie
 - 2) Courrier de sensibilisation à toutes les entreprises commerciales et artisanales de la commune (64 courriers envoyés)
 - 3) Campagne téléphonique à toutes les entreprises commerciales et artisanales de la commune sensibilisant les chefs d'entreprises à la problématique de la transmission d'entreprise.
 - 4) Rendez-vous en entreprise d'un conseiller transmission afin dresser un état des lieux du projet de transmission, préciser les étapes à venir et remettre le guide pratique de la transmission.
- ➔ Pas de suivi individuel en cours suite à la phase 4

Synthèse opération de Phoning : 64 entreprises

- Contacts aboutis : 31 dont 8 chefs entreprises « pas intéressés pour le moment, car trop tôt »
 - Hors cible : 4 (Sté holding)
 - Injoignables : 23 (15 : Echec de contact suite à 3 tentatives avec créneaux et jours d'appels différents et 8 : numéros non attribués et non identifiables après recherches sur différentes bases)
- ➔Prise de rdv : 6

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Côté CMA :

- 1) Courrier de sensibilisation envoyé en juin 2019 (62 courriers envoyés)
 - 2) Organisation de rendez-vous individuels le 11 juillet 2019 : 11 entreprises rencontrées
 - 3) Organisation de rendez-vous par la suite auprès de 5 entreprises avec mise en place de la démarche d'accompagnement à la transmission d'entreprises (diagnostic, mise en ligne de l'annonce de cession, mise en relation avec des repreneurs potentiels)
- ➔ Au moins une mise en relation avec un repreneur a été réalisée pour 3 entreprises sur les 5 accompagnées.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Une démarche d'accompagnement individuelle permettant de faciliter la prise de contact avec les repreneurs permettant ainsi de maintenir une dynamique économique dans le centre-bourg.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
CCI - Réunion information	16 013	FISAC (15%)	2 402
CCI - RDV individuels		Commune	5 403
CMA - Réunion information		CCI	816
CMA - RDV individuels		CMA	4 590
		Cœur de Savoie	2 802
Total	16 013		16 013

DEPENSES REELLES ET REPARTITION

Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
CCI - Réunion information	15 413	FISAC (15%)	2 312
CCI - RDV individuels		Commune	6 773
CMA - Réunion information		CCI	1 142
CMA - RDV individuels		CMA	3 645
		Cœur de Savoie	1 541
Total	15 413		15 413

Engagement des crédits



96 %

* Après signature de la convention

MAITRE D'OEUVRE

CMA

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- AMELIORER la compétitivité et les performances des très petites entreprises commerciales et artisanales en leur proposant des actions de "Démarche Qualité et de Performance", à la fois collective et individuelle qui reposent sur une approche globale et managériale de l'entreprise.
- PERMETTRE au dirigeant de redéfinir la stratégie de son entreprise en ayant pour objectif de répondre au mieux aux attentes et aux demandes de sa clientèle, mais également du client potentiel.
- PARTICIPER au maintien du tissu commercial et artisanal et ACCOMPAGNER ces acteurs pour les rendre plus efficaces en termes de service à la population

CE QUI A ÉTÉ REALISÉ

Réalisation de **diagnostics individuels auprès des professionnels** :

- Diagnostics d'approche globale (360°) (7)
 - Diagnostics de consommation énergétique (visites énergies) (5)
 - Diagnostics « sécurité » (1)
- } Un total de 12 entreprises accompagnées (1 entreprise ayant bénéficiée de deux diagnostics
- Organisation de 2 ateliers collectifs axés sur la démarche de progrès commercial :
 - Développer une relation client dynamique,
 - Mise en situation, étude de cas, méthode participative interactive.
 - Organisation d'un suivi individuel pour les 4 entreprises participantes aux ateliers collectifs : définition de deux actions concrètes à mener (action récurrente, action événementielle)

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Ce type d'actions permet d'apporter aux professionnels des conseils avisés pour développer leur performance sur différents aspects de leur activité (relation client, outils de gestion, stratégie de développement, ...).

Ces démarches ont l'intérêt de personnaliser les conseils et de proposer des actions concrètes à mettre en œuvre à court / moyen termes.

Le nombre de diagnostic individuel est inférieure à l'ambition initiale. Pour autant, cette action a été menée auprès d'entreprises qui ont également bénéficiées d'autres actions du FISAC. Ces dernières ont été particulièrement suivies par les chambres consulaires tout au long du dispositif avec des approches complémentaires.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale

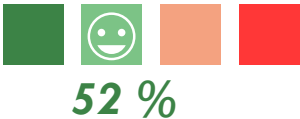


EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *			
Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Accompagnement/suivi des entreprises artisanales	39 225	FISAC (15%)	5 884
		Commune	14 513
		CMA	9 414
		Cœur de Savoie	9 414
Total	39 225		39 225

DEPENSES REELLES ET REPARTITION			
Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
Accompagnement/suivi des entreprises artisanales	20 250	FISAC (15%)	3 038
		Commune	8 100
		CMA	5 063
		Cœur de Savoie	4 050
Total	20 250		20 250

Engagement des crédits



* Après signature de la convention

MAITRE D'OEUVRE

CCI / CMA

MAITRE D'OUVRAGE

Valgelon-La Rochette

OBJECTIFS

- Sensibiliser les professionnels à l'existence et aux apports de ces outils numériques,
- Renforcer la professionnalisation des TPE en matière d'e-commerce en lien avec l'action sur la professionnalisation (action 6.2) ;
- Adapter l'offre marchande aux attentes de consommation de la clientèle,
- Développer une offre de services innovante et moderne,
- Participer à l'accroissement de la fréquentation des points de vente.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

Côté CCI :

La CCI a organisé deux ateliers "Facebook" le 25 juin 2018 (4 entreprises participantes) et le 22 octobre 2018 (4 entreprises participantes)

La CCI a également communiqué sur l'action Atouts Numériques, dispositif complémentaire proposé aux adhérents de la Chambre (temps de formation collectif, temps d'accompagnement individuel).

Côté CMA :

Organisation d'une réunion d'information "Le Café numérique" organisé le 16 mai.

Un seul participant était présent. La réunion s'est transformée en coaching individuel.

4 ateliers thématiques collectifs ont été organisés par la suite sur l'année 2019.

Thématique	Date	Nb de participants
Création de contenu pour les réseaux sociaux	03.06.19	6
Améliorer sa visibilité locale avec Google My Business	17.06.19	7
Optimiser son profil Instagram	01.06.19	5
Les bonnes pratiques de l'emailing		5
Initiation à la publicité Facebook pour les entreprises locales	02.12.19	3

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Une évaluation individuelle de chaque atelier a été réalisée par les participants. Ces derniers ont tous été très satisfaits ou satisfaits des ateliers auxquels ils ont participé (respect du contenu annoncé, qualité de l'intervention, durée de l'atelier, densité du contenu).

Les professionnels se sont saisis des outils proposés leur permettant de développer leur visibilité numérique.

Impact sur la dynamique commerciale et artisanale



EVALUATION FINANCIERE

PLAN DE FINANCEMENT *				DEPENSES REELLES ET REPARTITION			
Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)		Besoins (€ HT)		Ressources (€ HT)	
CCI - Réunion information	2 175	FISAC (30%)	653	CCI - Réunion information	2 590	FISAC (30%)	653
		Commune	616			Commune	779
		CCI	544			CCI	603
		Entreprises	363			Entreprises	555
Total	2 175		2 175	Total	2 590		2 590

Engagement des crédits



119 %

* Après signature de la convention



Troisième partie

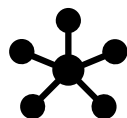
L'après FISAC

- **Conserver des relations avec les acteurs du commerce :**

- ➔ Identifier un nouvel interlocuteur local et/ou intercommunal
- ➔ Relayer les informations entre les institutions et les professionnels commerçants/artisans,
- ➔ Communiquer sur les actions portées par les partenaires tels que les chambres consulaires

- ➔ Identifier un référent technique pour la mise en œuvre des actions portées par la collectivité et les partenaires

- **Poursuivre une démarche de concertation avec l'ensemble des partenaires associés :**



- ➔ Elargir la concertation à une échelle plus large ➔ **périmètre Cœur de Savoie**

Elargir le nombre de participants avec a minima un représentant des principales communes du territoire (Techniciens + élus responsables du développement économique)

- ➔ Pérenniser la participation des chambres consulaires et de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- ➔ Elargir la concertation à de nouveaux participants en fonction des thématiques à traiter en matière de développement commercial (EPF, service urbanisme de Cœur de Savoie, SEM, l'Etat...)

■ Poursuite de la stratégie de redynamisation du centre-bourg de Valgelon-La Rochette :

- Préserver la multifonctionnalité du centre-bourg pour conserver les flux de passage :
 - Habitat,
 - Commerce,
 - Santé,
 - Services publics,
 - Autres activités économiques,
 - Vie culturelle et tourisme, ...
- Améliorer le cadre de vie avec la rénovation des espaces publics au bénéfice des acteurs économiques.
- Maîtriser le développement des RDC commerciaux dans le cadre des projets de densification du centre-bourg :
 - Dimensionner les besoins aux regard de l'immobilier commercial existant et disponible
 - Acquisition de nouveaux locaux ? Possibilité de remembrement ou de rénovation ?
- Limiter le développement de locaux commerciaux en dehors du centre-bourg.
- Poursuivre les démarches engagées pour réduire les locaux vacants dans le centre-bourg :
 - Accueil de nouveaux porteurs de projet sur les linéaires stratégiques,
 - Changer la destination des locaux vacants non-stratégiques.

■ Définir une stratégie de développement commercial à l'échelle de Cœur de Savoie :

- En continuité des démarches engagées au niveau communal et au niveau du SCoT :
 - Partager une vision commune en matière de développement commercial (construction d'une feuille de route politique),
 - Définir un plan d'actions opérationnel :
 - Poursuivre les actions initiées à l'échelle intercommunale (Les Aides à l'Investissement notamment)
 - Définir des actions complémentaires à mener à l'échelle intercommunale ?
- Faire évoluer / préciser le partage de compétences entre les Communes et Cœur de Savoie sur la thématique commerce en lien avec la stratégie de développement commercial définie
 - Mise à jour de la Politique Locale du Commerce,
 - Révision des statuts de Cœur de Savoie et des Communes membres
- Rechercher les moyens financiers possibles pour mener des actions opérationnelles sur le territoire :
 - Programmes européens (FEADER),
 - Appels à manifestation d'Intérêt nationaux ou régionaux,
 - Appels à projet,
 - Opération de revitalisation de territoire (ORT) – centre-bourg (portée conjointement par l'intercommunalité et sa ville principale)

VOTRE CONTACT

Claire DUCARME

Consultante / chef de projet

c.ducarme@aidobservatoire.fr

06 29 10 87 11

